

07 déc 2007 -10:36

Appartient à Conseil des ministres du 7 décembre 2007

## Fonds africain de développement

### Participation à la 11e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement

### Participation à la 11e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, et de Mme Sabine Laruelle, ministre de la Coopération au développement, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation de la Belgique à la 11e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement (FAD-11). La part traditionnelle de la Belgique est maintenue à 2,1 % sous réserve des éléments suivants :

- La contribution est limitée à un maximum de 86 millions d'euros, ce qui permet à la Belgique de se joindre à un consensus sur une augmentation de 45 % maximum du volume de reconstitution.
- La Belgique peut utiliser un schéma de versement accéléré et ainsi bénéficier d'une ristourne.
- La Belgique lève sa réserve pour sa contribution à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale jusqu'à 2020 y compris et maintient sa réserve pour les exercices ultérieurs.

Le Fonds africain de développement a été créé en 1972 par la Banque africaine de développement et 15 pays non africains. L'objectif du FAD est de mettre en oeuvre la stratégie de développement destinée à lutter contre la pauvreté par l'accélération de la croissance économique et le progrès social des Etats membres. Pour ce faire, le FAD octroie des prêts à des conditions très intéressantes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des  
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de  
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>